

LA FRATERNELLE

Mutuelle interentreprises

SECTION SANTE ROUVRAY

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE ANNUELLE DE LA SECTION SANTE ROUVRAY DU JEUDI 1^{er} JUIN 2017

13 délégués présents collège A : AUBERT-BEAUGRAND Fabienne, BEHAGUE Séverine, BERTHELOT Dominique, BRETON Christophe, DORMESNIL Nadine, FRESNARD Bruno, GUGUEN-AUBERT Michèle, LELIEVRE Alain, MARGOT Alain, MAZET Jocelyne, PEREIRA François, ROBE Jean-Michel, VASSAULT Michel.

18 délégués présents collège B : ARNAL Brigitte, AUBERT Jackie, BOULANGER Jacques, BRET Noèle, BRETHENOUX Marie-Catherine, CORROYER Sylvie, DUBOIS Jeannine, DUGARD Bernard, FILLONNEAU Eliane, FRECHON Francis, HUGUET-LORFEUVRE Chantal, LEFEBVRE-PISANNE Thérèse, LETOURNEAU Patrice, MAGADUR Jean-Jacques, NILLY Ghislaine, PIETERS Marie-Claude, RAUX Gérard, ROUSSEL Chantal.

L'assemblée annuelle de la Section Santé Rouvray s'est tenue le jeudi 1^{er} juin 2017, dans les nouveaux locaux de l'Amicale du Personnel Hospitalier du Rouvray avec **31 délégués présents** (22 Tit. et 9 Sup.).

Le Président de la Section Santé Rouvray, Jackie AUBERT, ouvre la séance à 17 heures 15, il remercie les délégués pour leur présence et donne lecture de l'ordre du jour de cette assemblée :

- Effectifs au 31/12/2016 et au 31/03/2017
- Présentation des comptes 2016
- Budget prévisionnel 2017 de la Section Santé Rouvray
- Règlement de la Section Santé Rouvray
- Résultat des élections des délégués
- Organisation de l'AG de la Fraternelle du 21 juin 2017

Point 1 : Effectifs au 31/12/2016 et au 31/03/2017

EFFECTIFS AU 31/12/2016

SACEM	31/12/2015			31/12/2016					
	salariés	non salariés	total	salariés		non salariés		total	
Adhérents	1 343	873	2 216	1 356	0.97%	899	2.98%	2 255	1.76%
Conjoints / Concubins	707	328	1 035	726	2.69%	334	1.83%	1 060	2.42%
Enfants	1 173	36	1 209	1 266	7.93%	37	2.78%	1 303	7.78%
Total	3 223	1 237	4 460	3 348	3.88%	1 270	2.67%	4 618	3.54%

ROUVRAY	31/12/2015			31/12/2016					
	salariés	non salariés	total	salariés		non salariés		total	
Adhérents	880	691	1 571	800	-9.09%	734	6.22%	1 534	-2.36%
Conjoints / Concubins	150	108	258	128	-14.67%	114	5.56%	242	-6.20%
Enfants	685	41	726	648	-5.40%	35	-14.63%	683	-5.92%
Total	1 715	840	2 555	1 576	-8.10%	883	5.12%	2 459	-3.76%

NICOLAS	31/12/2015			31/12/2016					
	salariés	non salariés	total	salariés		non salariés		total	
Adhérents		402	402			383	-4.73%	383	-4.73%
Conjoints / Concubins		35	35			30	-14.29%	30	-14.29%
Enfants		3	3			2	33.33%	2	33.33%
Total		440	440			415	-5.68%	415	-5.68%

ENSEMBLE	31/12/2015			31/12/2016					
	salariés	non salariés	total	salariés		non salariés		total	
Adhérents	2 223	1 966	4 189	2 156	-3.01%	2 016	2.54%	4 172	-0.41%
Conjoints / Concubins	857	471	1 328	854	-0.35%	478	1.49%	1 332	0.30%
Enfants	1 858	80	1 938	1 914	3.01%	74	-7.50%	1 988	2.58%
Total	4 938	2 517	7 455	4 924	-0.28%	2 568	2.03%	7 492	0.50%

EFFECTIFS AU 31/03/2017

SACEM	31/03/2016			31/03/2017					
	salariés	non salariés	total	salariés		non salariés		total	
Adhérents	1 346	889	2 235	1 357	0.82%	897	0.90%	2 254	0.85%
Conjoints / Concubins	722	331	1 053	727	0.69%	328	-0.91%	1 055	0.19%
Enfants	1 202	38	1 240	1 242	3.33%	32	-15.79%	1 274	2.74%
Total	3 270	1 258	4 528	3 326	1.71%	1 257	-0.08%	4 583	1.21%

ROUVRAY	31/03/2016			31/03/2017					
	salariés	non salariés	total	salariés		non salariés		total	
Adhérents	820	718	1 538	774	-5.61%	728	1.39%	1 502	-2.34%
Conjoints / Concubins	138	110	248	122	-11.59%	112	1.82%	234	-5.65%
Enfants	664	36	700	622	-6.33%	35	-2.78%	657	-6.14%
Total	1 622	864	2 486	1 518	-6.41%	875	1.27%	2 393	-3.74%

NICOLAS	31/03/2016			31/03/2017					
	salariés	non salariés	total	salariés		non salariés		total	
Adhérents		395	395			368	-6.84%	368	-6.84%
Conjoints / Concubins		33	33			29	-12.12%	29	-12.12%
Enfants		2	2			2	0.00%	2	0.00%
Total		430	430			399	-7.21%	399	-7.21%

ENSEMBLE	31/03/2016			31/03/2017					
	salariés	non salariés	total	salariés		non salariés		total	
Adhérents	2 166	2 002	4 168	2 131	-1.62%	1 993	-0.45%	4 124	-1.06%
Conjoints / Concubins	860	474	1 334	849	-1.28%	469	-1.05%	1 318	-1.20%
Enfants	1 866	76	1 942	1 864	-0.11%	69	-9.21%	1 933	-0.46%
Total	4 892	2 552	7 444	4 844	-0.98%	2 531	-0.82%	7 375	-0.93%

La perte pour la Section Santé Rouvray est de 96 personnes protégées entre le 31 décembre 2015 et le 31 décembre 2016. Le constat est fait que l'effectif a baissé, mais de façon moins importante que ce qui avait été estimé avec la mise en place de l'ANI (contrats obligatoires des employeurs).

Point 2 : Présentation des comptes 2016**FRATERNELLE MUTUELLE INERENTREPRISES**

BILAN ACTIF	31/12/2016	31/12/2015
Placements	3 954 625	1 463 872
Part des garants engagement techniques donnés en substitution	427 000	311 000
Créances	748 952	528 906
Autres actifs	1 650 941	525 490
Comptes de régularisation - Actif	29 965	0
Total de l'actif	6 811 483	2 829 268

BILAN PASSIF	31/12/2016	31/12/2015
Fonds de dotation sans droit de reprise	495 389	250 000
Autres réserves	6 053 596	2 858 158
Résultat de l'exercice	247 471	-58 177
Fonds de dotation avec droit de reprise	-938 664	-669 568
Provisions pour prestations à payer	10 000	0
Engagements techniques opérations données en substitution	427 000	311 000
Provisions pour risques et charges	900	0
Autres dettes	493 036	137 855
Compte de régularisation - Passif	22 754	0
Total de l'actif	6 811 482	2 829 268

COMPTE DE RESULTAT TECHNIQUE NON VIE	Opérations brutes	Substitution	Opérations nettes 2016	Total net 2015
Cotisations acquises	5 054 966	-5 054 966	0	0
Autres produits techniques	195 101	0	195 101	3 639
Charges de prestations	-4 410 891	4 203 332	-207 559	-86 615
Frais d'acquisition et d'administration	-173 755	808 794	635 039	240 678
Autres charges techniques	-354 088	0	-354 088	-196 511
Total de l'actif	311 332	-42 840	268 492	-38 809

COMPTE NON TECHNIQUE	31/12/2016	31/12/2015
Résultat technique des opérations non-vie	268 492	-38 809
Produits des placements	110 878	46 124
Charges des placements	-4 789	-3 294
Autres produits non techniques	11 065	0
Autres charges non techniques	-51 766	-63 776
Résultat exceptionnel	-2 792	1 578
Impôts sur le résultat	-83 617	0
Résultat de l'exercice	247 471	-58 177

La Trésorière de la Section Santé Rouvray informe les délégués présents, que ces états comptables regroupent les trois mutuelles : Sacem, Nicolas et Rouvray.

SECTION SANTE ROUVRAY

BILAN ACTIF	31/12/2016	31/12/2015
Placements	1 439 348	1 428 464
Part des garants engagement techniques donnés en substitution	80 000	107 000
Créances	201 706	173 913
Autres actifs	338 770	144 840
Comptes de régularisation - Actif	10 316	10 316
Total de l'actif	2 070 140	1 864 532

BILAN PASSIF	31/12/2016	31/12/2015
Fonds de dotation sans droit de reprise	-23 707	-23 707
Réserves	1 542 127	1 474 660
Résultat de l'exercice	229 993	67 468
Provisions pour prestations à payer	10 000	10 000
Engagements techniques opérations donnés en substitution	80 000	107 000
Provisions pour risques et charges	900	900
Autres dettes	230 826	228 211
Total de l'actif	2 070 140	1 864 532

COMPTE DE RESULTAT TECHNIQUE NON VIE	Opérations brutes	Substitution	Opérations nettes 2016	Total net 2015
Cotisations acquises	1 466 230	-1 466 230	0	0
Produits placements alloués du compte non technique	135		135	190
Autres produits techniques	205 707		205 707	43 486
Charges de prestations	-1 174 526	1 043 794	-130 732	-106 293
Frais d'acquisition et d'administration	-34 215	219 934	185 718	177 552
Autres charges techniques	-64 444		-64 444	-65 304
Total de l'actif	398 886	-202 502	196 384	49 631

COMPTE NON TECHNIQUE	31/12/2016	31/12/2015
Résultat technique des opérations non-vie	196 384	49 631
Produits des placements	24 368	29 040
Charges des placements	-634	
Produits placements transférés au compte technique	-135	-189
Autres produits non techniques	9 962	9 995
Autres charges non techniques	48	-3 908
Résultat exceptionnel	0	1 949
Impôts sur le résultat	0	-19 050
Résultat de l'exercice	229 993	67 468

L'impôt sur le résultat pour la Section Santé Rouvray s'élève à 65 455 €uros. Cette somme a été réglée par la Fraternelle.

Le résultat de l'exercice 2016 pour la Section Santé Rouvray s'élève donc à 164 538 €uros.

Point 3 : Budget prévisionnel 2017 de la Section Santé Rouvray

BUDGET PREVISIONNEL 2017 Hors taxe	Débit	Crédit
Provision pour risque du fonds d'action social	900	
Reprise provision du fonds d'action social		900
Prestations maladie nettes	1 101 354	
Cotisations UMC-Services et UMC-Juris	5 000	
Permanences juridiques	4 000	
Frais de gestion (18.99%)	282 702	
Actions de prévention et action sociale	1 500	
Part des cotisations pour le fonds d'action social	9 000	
Cotisations brutes HT		1 488 491
Autres produits techniques et non techniques		10 100
Produits exceptionnels		1 100
Total du budget prévisionnel HT	1 404 456	1 500 591
Excédent prévisionnel	96 135	
Total des écritures	1 500 591	1 500 591

Le budget prévisionnel de la Section Santé Rouvray a été établi à partir d'une extrapolation des prestations et des cotisations sur 9 mois ramenée à 12 mois. Les cotisations ont été calculées à effectif constant.

Le budget prévisionnel étant excédentaire, cela a permis de ne pas augmenter le pourcentage du taux des cotisations.

Point 4 : Règlement de la Section Santé Rouvray

La Vice-Présidente de la Section Santé Rouvray donne lecture du règlement de la Section :

« **Préambule** : vu l'article 115-4 du code de la Mutualité, la possibilité est donnée dans le cadre d'une fusion absorption, de fonctionner en section administrative par une commission de gestion spéciale à laquelle le conseil d'administration de la Fraternelle Mutuelle interentreprises peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs.

Cette commission est composée de membres désignés par le conseil d'administration de la Fraternelle selon des modalités fixées par les statuts de celle-ci, parmi les membres participants et honoraires appartenant à la section et présidée par le Président du conseil d'administration de la Fraternelle ou de son délégué.

Les règles de fonctionnement de la section font l'objet d'un règlement établi par le conseil d'administration de la Fraternelle, lorsque la section ne verse aucune prestation propre à ses membres et n'exige le versement d'aucune cotisation spécifique.

Si la section souhaite assurer à ses membres le versement de prestations propres en contrepartie de cotisations particulières, le règlement doit être adopté par l'assemblée générale.

Toutes modifications de garanties définies dans le règlement mutualiste sont constatées par la notification de celles-ci aux membres participants ou honoraires.

I - Fonctionnement de la Section Santé Rouvray : Une nouvelle gouvernance partagée est mise en place au sein de la Fraternelle Mutuelle interentreprises.

L'assemblée générale de la Fraternelle est composée de délégués de sections et de délégués de la Fraternelle, selon les règles de proportionnalité, définies à 1 délégué pour 60 membres participants.

Les sections sont représentées au conseil d'administration de la Fraternelle qui compte 20 administrateurs, la Section Santé Rouvray sera représentée par 5 administrateurs.

Le bureau d'accueil de notre section est maintenu dans le Centre Hospitalier du Rouvray.

La Section Santé Rouvray est administrée par une commission de gestion spéciale de 11 membres, article 115-4 du code de la Mutualité et articles 65-66-67 des statuts de la Fraternelle. La durée du mandat est de 6 ans.

Toutes propositions de la commission de gestion spéciale est soumise au conseil d'administration de la Fraternelle.

Les fonds propres sont cantonnés à chaque section.

Un réseau intranet devra refléter la vie locale des sections, afin de permettre un développement en ligne.

II - Le rôle des commissions spéciales :

Superviser le fonctionnement de la section et faire remonter les informations ou les propositions au conseil d'administration.

Elaborer le budget de la section (cotisations, prestations et frais de gestion).

Gérer le fonds d'action social de la section. Les aides sont versées après accord majoritaire de la commission de gestion.

Relayer et impulser la politique de développement des sections réunies. Proposer et prendre des initiatives locales en ce sens.

Etablir des actions de prévention et relayer la prévention faite par les Unions Régionales.

Faire de la publicité et de la communication avec nos partenaires.

Tenir et organiser une assemblée annuelle de la section.

Impulser la formation des membres de la commission de gestion spéciale et des délégués.

Respecter pour les membres de la commission de gestion spéciale une charte de gestionnaire de la section.

Le conseil d'administration assure la responsabilité du respect pour la Fraternelle des dispositions législatives, règlementaires et administratives.

Le conseil d'administration de la Fraternelle est partie prenante du Comité d'Audit de notre substituable, l'UNME-Garantie. Il sera créé au sein du conseil d'administration un comité financier et une commission de la gouvernance.

La gestion du personnel est assurée par la Fraternelle en lien avec le Président de section. La gestion des rémunérations des salariés est confiée à l'expert-comptable de la Fraternelle.

La politique salariale est basée sur le code du travail et la convention collective de la Mutualité (UGEM).

Pour 2017, la Section Santé Rouvray continue la gestion des prestations et cotisations sur l'outil Starweb de CIMUT via la Mutuelle-UMC et dans l'avenir cette gestion sera centralisée sur un seul sous-traitant SI, avec une comptabilité analytique dans les sections. Les Trésoriers issus des Mutuelles fusionnées travailleront dans leur section en partenariat avec la Fraternelle.

L'informatique en commun sera mis en place avant fin 2017.

La communication est commune à toutes les sections. La Fraternelle possède un logo, chaque section conservera une identité locale.

Pour l'offre mutualiste, la section maintiendra les contrats de garanties et les tarifs actuels avec ouverture possible à d'autres contrats existants à la Fraternelle. »

Après cette lecture, la liste des 11 membres de la commission est communiquée aux délégués :

ARNAL Brigitte	DORMESNIL Nadine	GUGUEN-AUBERT Michèle
AUBERT Jackie	FRECHON Francis	TEBBAL Marilyn
BRETHENOUX Marie-Catherine	GALLAIS Sylvie	VASSAULT Michel
BRETON Christophe	GUENIFA Isabelle	

Gérard RAUX demande comment s'est fait le choix des membres de la commission. Le Président lui répond que l'on a adressé un courrier aux 17 administrateurs de la Mutuelle du Personnel, 6 ont fait le choix de ne pas faire partie de la commission de gestion spéciale. La commission de section a donc proposé 11 membres au Président de la Fraternelle, conformément aux Statuts de celle-ci.

Cette liste a été adoptée ensuite par le conseil d'administration de la Fraternelle.

Point 5 : Résultat des élections des délégués

Le procès-verbal des élections de la Fraternelle et de la Section Santé Rouvray a été porté à la connaissance des délégués.

Le constat est fait que peu de personnes se sont déplacées pour le vote sur place au Rouvray. Il est donc envisagé de ne pas reconduire de bureau de vote pour les prochaines élections des délégués.

Point 6 : Organisation de l'AG de la Fraternelle du 21 juin 2017

Le Président de la Section informe les délégués que l'assemblée générale de la Fraternelle Mutuelle interentreprises se tiendra le **mercredi 21 juin 2017** à 11 heures au siège social de la mutuelle, auditorium DEBUSSY-RAVEL de la Sacem (3^{ème} étage).

Les élections des administrateurs de la Fraternelle Mutuelles interentreprises auront lieu lors de l'AG. Les candidats parmi les membres de la Commission de la Section Santé Rouvray sont : AUBERT Jackie, ARNAL Brigitte, BRETHENOUX Marie-Catherine, GALLAIS Sylvie, GUGUEN-AUBERT Michèle.

Jackie AUBERT a été coopté par la Fraternelle lors du conseil d'administration du 23 janvier 2017 dans l'attente de cette assemblée générale. Il a été élu au bureau au poste de Vice-Président.

Les délégués titulaires qui ne pourront pas se rendre à l'AG devront se faire représenter à l'aide d'une procuration ou voter par correspondance.

Un tour de table a été fait pour estimer le nombre de présents à l'AG, un covoiturage est envisagé.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée est close à 18 heures 05.

Le Président
de la Section Santé Rouvray,



Jackie AUBERT